



Le **RAP**

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

BULLETIN D'INFORMATION | BLEUET NAIN

N° 2, 9 décembre 2025

Bilan de la saison 2025

Remerciements

Ce bulletin d'information est le dernier communiqué traitant de la saison 2025 du sous-réseau Bleuets nains du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP). Nous tenons à remercier sincèrement tous les collaborateurs qui alimentent le sous-réseau grâce à leur expertise :

Conseillers du secteur privé

- Luc Denis, agronome, Agriboréal service-conseil
- Jordan Routhier, agronome et Marie-Ève Bouchard Girard, dta, Groupe-Conseil Agri-Vert
- Marie-Eve Moreau, agronome, Marie-Pier Dufour, agronome, Cléo Côté, agronome, Jade Valois, dta et Maude Paquet, dta, Club Conseil Bleuets

Conseiller en horticulture, MAPAQ

- Pierre-Olivier Martel, agronome, Saguenay–Lac-Saint-Jean

Direction de la phytoprotection, MAPAQ

- Marianne St-Laurent, agronome, coordonnatrice du RAP
- Cindy Ouellet, adjointe à la coordination du RAP
- Lise Bélanger, agente de soutien administratif

Résumé de la saison au Saguenay–Lac-Saint-Jean

En raison des précipitations abondantes survenues en décembre 2024, la couverture neigeuse était particulièrement faible au début de l'année 2025. Il a fallu attendre jusqu'au mois de février pour que plusieurs secteurs bénéficient finalement d'un enneigement adéquat. Le début de l'hiver 2025 a également été marqué par des températures très froides. À Normandin, des minimums de -38°C et -35°C ont été enregistrés les 21 et 22 janvier. La combinaison de cette faible couverture de neige et du froid intense a entraîné la mort de nombreux bourgeons à fruits. Au cours de la saison, des brûlures sur les rameaux ont ainsi été observées dans la majorité des secteurs de la région. Par ces conditions, les producteurs ayant conservé certains champs pour une deuxième année de récolte ont finalement dû les faucher, tandis que la plupart de ceux ayant tout de même décidé de les récolter ont enregistré des rendements particulièrement faibles.



Domage de gel hivernal dans un champ en récolte
Photo : Club Conseil Bleuet

À la suite d'un hiver marqué par le froid et une faible protection neigeuse, la neige est restée en place plus longtemps au printemps 2025 comparativement à 2024. Les températures printanières fraîches, combinées à une épaisseur de neige importante, ont entraîné un début de croissance plus tardif dans les champs. La fauche a pu commencer à la mi-avril dans les secteurs les plus hâtifs, alors que la majorité des producteurs ont pu commencer à faucher à la fin avril. Le fauchage a pris fin à la mi-mai.

Au cours des mois suivants, soit de mai à août, les précipitations sont demeurées au-dessus des moyennes. Les températures ont, quant à elles, été plus près des normales que les dernières années. Le printemps a donc été frais et humide, avec une température moyenne de 10,4 °C pour le mois de mai. Le débourrement des plants s'est fait assez lentement. Le gonflement des bourgeons a commencé la première semaine de mai et la pleine floraison a été atteinte la première semaine de juin. Ces conditions ont résulté en un développement très variable des plants à l'intérieur d'un même champ et une pollinisation très étendue. Cette particularité a entraîné une répercussion sur le reste de la saison, alors que plusieurs fruits étaient encore immatures au moment de la récolte.

De plus, la vague de chaleur survenue durant la deuxième semaine d'août a eu un impact significatif sur la qualité des fruits dans plusieurs secteurs. À Normandin, des températures maximales de 31 à 34 °C ont été enregistrées entre le 9 et le 12 août, créant des conditions particulièrement chaudes et sèches. Dans les champs où les fruits avaient atteint un stade avancé de maturité, ce stress thermique a entraîné leur dégradation, allant jusqu'au dessèchement des fruits directement sur les plants.



Fruits à différents stades de maturation
Photo : Club Conseil Bleuet

Maladies

Sur le plan phytosanitaire, les conditions fraîches et humides de la saison ont favorisé le développement de plusieurs maladies fongiques. Certaines maladies normalement peu observées dans la région ont été présentes en plus grande quantité cette année, notamment la rouille du bleuet.

La pression de la tache septorienne a été particulièrement élevée dans plusieurs bleuetières, y compris dans celles ayant reçu des traitements fongicides au cours de la saison ou dans les années végétatives précédentes. Les dommages ont été d'autant plus considérables dans certaines bleuetières biologiques ou conventionnelles n'ayant reçu aucun traitement contre cette maladie. Dans plusieurs secteurs, une défoliation précoce, aidée par la sécheresse, a été observée, autant dans les champs en récolte que ceux en année végétative. Cette défoliation a réduit la période de croissance et, par conséquent, les réserves accumulées par les plants végétatifs, ce qui pourrait entraîner des conséquences sur les rendements en 2026.

Concernant la pourriture sclérotique, le stade de sensibilité de la maladie a été atteint dans la semaine du 12 mai. Certains producteurs ont observé des dommages importants dans leur récolte. Toutefois, les superficies atteintes demeurent faibles sur l'ensemble de la région.

Mauvaises herbes

Pour ce qui est des traitements contre les mauvaises herbes en post-levée, ils ont commencé à la mi-mai et se sont poursuivis jusqu'à la fin du mois. Les conditions particulièrement pluvieuses de ce printemps ont beaucoup diminué la fenêtre possible d'application des herbicides. Par conséquent, dans certains secteurs, les mauvaises herbes dont le stade d'application s'étire sur seulement quelques jours n'ont pas pu être traitées. Ce fut entre autres le cas du cornouiller du Canada (quatre-temps).

Ces conditions peu propices à la pulvérisation ont donné le ton pour le reste de la saison, forçant l'étalement des traitements sur une longue période en raison des épisodes répétés de pluie tout au long de l'été.

Le stade d'application pour les mauvaises herbes traitées tardivement en post-récolte, soit le kalmia et la comptonie, a été atteint très tôt à l'automne par rapport aux autres années. De plus, celui-ci a été dépassé rapidement en raison de plusieurs gels survenus à la mi-octobre, dont un gel de -3,9 °C enregistré à Normandin dans la nuit du 9 au 10 octobre. En conséquence, plusieurs producteurs n'ont pas été en mesure de réaliser le contrôle souhaité de ces mauvaises herbes. Les applications ont pu être effectuées seulement de la fin septembre à la mi-octobre.

Insectes

Du côté des insectes, leur présence a été bien marquée cette saison, à l'image des dernières années. Lors de la période d'émergence des plants de bleuets, plusieurs producteurs ont remarqué des retards de croissance en raison d'une forte présence de l'[altise de l'airelle](#). Lors de la période de dépistage, un grand nombre d'individus a été répertorié et plusieurs bleuetières ont atteint le seuil économique de traitement. Malgré les populations élevées, les dommages à la culture sont demeurés relativement faibles. Les précipitations ont probablement joué un rôle dans cette situation qui a permis à plusieurs producteurs d'éviter l'application supplémentaire d'engrais azoté pour combler le manque de nutriments. Des traitements insecticides ont également pu être évités.



Altises au stade adulte dans un champ en végétation
Photo : Club Conseil Bleuets

En plus de l'altise, une forte présence du cercope de l'airelle a également été observée dans plusieurs bleuetières. La présence de cet insecte est caractérisée par la présence d'écume blanche (crachat) sur la tige du bleuetier. C'est en fait la nymphe, stade immature de l'insecte, qui se cache dans ce liquide visqueux afin de se protéger. Cette écume peut être observée jusqu'à la mi-juillet, moment où l'insecte amorce sa transformation pour devenir adulte. Malgré son abondance, le cercope cause normalement peu de dommages au bleuetier. En grande quantité, il peut toutefois réduire la vigueur des plants, puisqu'il se nourrit de la sève des tiges. Une forte pression du ravageur peut causer, au courant de la saison, la mort du bourgeon apical et, par conséquent, la formation de tiges multiples. Cette année, cette problématique a été observée dans plusieurs secteurs. Il demeure toutefois difficile d'évaluer l'impact réel du cercope sur les rendements, car les connaissances sur ce ravageur, considéré comme mineur, sont encore limitées. Il sera donc pertinent de poursuivre la surveillance de cet insecte dans les années à venir et de bien documenter la situation afin d'établir la stratégie adéquate à adopter.



Présence de cercope de l'airelle dans un champ en récolte
Photo : Club Conseil Bleuet

Finalement, alors qu'une recrudescence de la présence de [drosophile à ailes tachetées](#) avait été remarquée en 2024, sa présence s'est révélée un peu plus tardive durant la saison 2025. Cette situation est conforme aux attentes, puisque la saison 2024 avait été particulièrement chaude avec un printemps anormalement précoce. Pour 2025, on remarque aussi que le l'atteinte du pic de capture a été ralenti en août, probablement dû à la canicule et au temps sec. La littérature nous dit que ces conditions défavorisent la reproduction de l'insecte.

La surveillance de ce ravageur va se poursuivre l'an prochain, puisqu'il est connu que l'importance des populations varie et que celle-ci peut être problématique certaines années. Les dommages causés par ce ravageur peuvent rendre les fruits non commercialisables, en plus de causer d'importantes pertes de rendement, ce qui en fait un enjeu important à considérer. Par ailleurs, le manque de synchronisation entre la ponte de l'insecte et la période de récolte, bien documenté dans la littérature, offrait jusqu'ici un certain avantage aux producteurs de bleuets. Toutefois, les changements climatiques pourraient modifier cette dynamique. Une ponte plus précoce est à prévoir, ce qui pourrait entraîner une synchronisation accrue avec la récolte; une situation qui, cette fois, favoriserait plutôt le ravageur.

Réseau de surveillance de la mouche du bleuet

Le réseau de surveillance de la mouche du bleuet était encore actif en 2025, dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Le dépistage est une collaboration du ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation du Québec (MAPAQ), du Club Conseil Bleuet (CCB) et du Groupe-Conseil Agri-Vert.

Le réseau a été déployé dans la semaine du 16 juin 2025 et le relevé des pièges s’est poursuivi jusqu’à la récolte. Malgré que l’émergence des premiers adultes fût plus tardive qu’en 2024, le niveau de captures totales a été supérieur en 2025. Les municipalités de Saint-David-de-Falardeau, Shipshaw, Lamarche et Saint-Thomas-Didyme se sont ajoutées à la zone de répartition de l’insecte, confirmant pour la première fois la présence de mouches du bleuet au Saguenay.

On remarque également que la zone où la présence de la mouche du bleuet atteint le seuil d’intervention s’est étendue. Plusieurs traitements phytosanitaires ont dû être effectués pour éviter la contamination des fruits par les larves.

Les entreprises qui n’ont pas encore commencé à dépister la mouche du bleuet devront se préparer à le faire en 2026 pour assurer la qualité des fruits.

Résumé de la saison pour les régions de la Côte-Nord et de Charlevoix

L’arrivée de la neige fut tardive sur l’ensemble du territoire. La couverture de neige a été globalement adéquate, malgré que les tiges étaient découvertes sur certains sites. Cela dit, très peu de dommages hivernaux ont été détectés par la suite. L’hiver doux y a probablement contribué. Au printemps, les champs se sont découverts relativement tôt, davantage en raison de la faible couche neigeuse que des températures printanières.

Dans l’ensemble, la saison a été plutôt fraîche, avec peu de périodes de chaleur soutenue, à l’exception d’un épisode particulièrement chaud et sec survenu au début du mois d’août. D’importantes fluctuations de température ont également été observées avec des hausses et des baisses brusques, concentrées sur quelques jours seulement. Le printemps et le début de l’été ont été modérément pluvieux, ce qui était de bon augure, mais les conditions se sont asséchées par la suite. Plusieurs entreprises ont souffert de la sécheresse; combinée à la vague de chaleur survenue au début août, elle a entraîné le dessèchement des tiges et des bleuets dans plusieurs secteurs. Les rivières à des niveaux historiquement bas témoignent de la persistance de la sécheresse.

Les conditions printanières ont permis un départ de la végétation légèrement hâtif. La pollinisation semble avoir été globalement satisfaisante. Notons néanmoins que le décalage de floraison entre le Saguenay–Lac-Saint-Jean et la Côte-Nord semble se réduire. Plusieurs entreprises ont signalé des difficultés pour transférer des pollinisateurs depuis le Lac-Saint-Jean, alors que la floraison était déjà commencée localement, mais peu avancée là-bas. Cette problématique n’est toutefois pas nouvelle, mais semblait plus marquée cette année. Reste à déterminer s’il s’agira d’une tendance durable.

Malgré ces conditions variées, la croissance a été généralement satisfaisante. En ce qui concerne la récolte, la situation fut très variable. Certains sites ont enregistré d’excellents rendements tandis que d’autres ont eu des pertes dépassant les 50 %. La sécheresse et le manque de pluie sont les principaux facteurs identifiés pour ces pertes, la pollinisation ne semble pas en cause.

Mauvaises herbes, insectes et maladies fongiques

Pour le contrôle des mauvaises herbes, la même tendance depuis les 2 ou 3 dernières années est remarquée. Les problématiques sont surtout liées aux adventices que le VELPAR ne peut pas contrôler. On note une augmentation progressive de l’aralie hispide, de la petite oseille et du quatre-temps. De plus, sur certains sites, on retrouve une variété plus ou moins importante de mauvaises herbes peu observées normalement. En lien avec les traitements herbicides, quelques dommages de phytotoxicité ont été rapportés à la suite de certains traitements tardifs.

La présence d'insectes s'est révélée plus importante encore cette année. Le **méloé cendré** a notamment été davantage observé qu'à l'habitude, ce qui n'est pas négatif, puisqu'il s'attaque à différentes mauvaises herbes de la famille des légumineuses, tel que la vesce jargeau. Une hausse des dommages attribuables au thrips a été relevée dans certaines bleuetières. De plus, un nouvel insecte, la punaise à quatre bandes, a été observé sur un site où des dommages notables étaient présents. Concernant l'altise de l'airelle, des dommages importants ont été détectés dans la végétation sur des sites ayant un historique de sa présence. Ailleurs, les dommages observés sont demeurés mineurs et considérés comme tolérables.



Méloé cendré

Photo : Laboratoire d'expertise et de diagnostic en phytoprotection (MAPAQ)

Pour la présence de maladies, l'incidence de la pourriture sclérotique a été faible, alors que la tache septorienne a fait son apparition entre le début et la fin juillet selon les sites. Une défoliation hâtive des plants a été observée à plusieurs endroits en raison de la forte incidence de maladies, mais aussi de la sécheresse.

La récolte en chiffres

Les rendements ont été très variables selon les secteurs pour l'année 2025, surtout en raison des gels, hivernaux et printaniers, ainsi que la sécheresse lors de la période de récolte. Il en résulte tout de même une récolte globale un peu supérieure à la moyenne avec 95 millions de livres.

Ce bulletin d'information a été rédigé par Marie-Pier Dufour, agronome (Club Conseil Bleuet), en collaboration avec Pierre-Olivier Martel, agronome (MAPAQ) et Luc Denis, agronome (Agriboréal service-conseil). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [les avertisseurs du sous-réseau Bleuet nain](#) ou le [secrétariat du RAP](#). Édition : Marianne St-Laurent, agr., M. Sc. et Lise Bélanger (MAPAQ). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.